

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 24 du 13 septembre 2006 (1 page)

COLZA : Stade cotylédons à B3

Petites altises

De nombreux traitements ont déjà été réalisés. La **sensibilité de la culture** au ravageur **s'arrête en B2**. Poursuivez la surveillance jusqu'à ce stade. Leur présence s'est étendue à l'ensemble de la région.

Une intervention est justifiée, avec un ***produit*** *à base de* ***lambda-cyhalothrine*** *ou de* ***deltaméthrine*** *autorisé pour cet usage dès que vous avez* ***30 % de pieds avec piqûres.***

Les traitements réalisés au stade cotylédons auront une persistance d'action limitée (surface de réception du produit faible).

Grosses altises

Début du vol précoce avec les premières captures enregistrées en Charente le 7 septembre. Douze insectes sont capturés à ce jour.

Le top traitement sera donné dans les prochains bulletins, en fonction des captures à venir.

Tenthrèdes

Les captures d'adultes en cuvettes jaunes se confirment importantes, avec déjà plus de 1000 insectes piégés.

La lutte se faisant sur larves il est trop tôt pour intervenir.

Autres ravageurs

- Des dégâts de **noctuelles terricoles** (chenilles) nous sont ponctuellement signalés.

En présence de dégâts et de larves (chenilles), intervenir avec une pyréthrinoïde autorisée, en soirée avec un fort volume d'eau (>250 l/ha).

- Quelques très rares parcelles sont touchées par les **larves de carabidés.**

En présence de dégâts et de larves, une intervention spécifique aux heures chaudes de la journée est nécessaire avec une pyréthrinoïde.

- Quelques parcelles ont subi des dégâts spectaculaires de **criquets italiens** (*Calliptamus italicus*) au **stade « grégaire »** notamment dans le secteur de Vivonne, avec **anéantissement total de la culture**. Ils sont signalés de façon moins violente en sud Vienne, sud Deux-Sèvres et nord Charente.

Face à ce problème, une seule alternative, le Klartan à 0,3l/ha avec un volume de bouillie de 250 l/ha minimum. Cette spécialité a obtenu fin juin une extension d'usage par dérogation jusqu'au 27 octobre 2006 (traitements généraux-traitements des parties aériennes- criquets).

Remarque : les conditions climatiques annoncées (baisse relative des températures et passages pluvio-orageux) sont nettement moins favorables à ce phénomène de « grégarisation » des criquets adultes. Ces ravageurs ne comprennent qu'une génération ; les œufs déposés en août-septembre dans les premiers centimètres d'un sol nu et sec passent l'hiver en diapause embryonnaire. Comme ils sont très sensibles à l'humidité, leur survie n'est possible qu'en cas de conditions sèches prolongées. C'est seulement dans ces conditions particulières qu'ils peuvent être à l'origine de dégâts.

MAÏS

Pyrale-Sésamie

La prospection pour évaluer les populations larvaires est en cours selon les modalités habituelles en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et d'autres organismes (coopératives, négociants ...).

Elle permettra également de faire un point plus précis sur la présence d'héliotis (signalé aussi en Deux-Sèvres).

CEREALES

Les deux dépliants Arvalis-INRA-SPV ont été transmis la semaine dernière (herbicides et TS-insecticides-régulateurs).



COLZA :
Ravageurs :
Maintenir la surveillance

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

